

# Journée annuelle du CRIG

**19 novembre 2023**

**Actualités du CNIG**

***Bertrand Monthubert***



# Qu'est-ce que le CNIG ?

- Instance consultative placée auprès du ministre en charge du développement durable
- Mission :
  - éclairer le Gouvernement dans le domaine de l'information géolocalisée
  - coordonner les contributions des acteurs concernés.



[Vidéo de présentation du CNIG](#)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CNIG**

Conseil national  
de l'information  
géolocalisée

# Missions du CNIG 1/2

- Fournir au Gouvernement et au Parlement les éléments techniques concernant l'information géolocalisée mobilisable à **l'appui des politiques publiques.**
- Produire des **standards, des guides et préconisations** pour la production, la diffusion, l'utilisation et le traitement des données géolocalisées afin d'en favoriser l'utilisation et d'en garantir la souveraineté.

# Missions du CNIG 2/2

- Favoriser la **communication, l'information, l'acculturation** et le développement des compétences sur l'information géolocalisée.
- Organiser la **concertation et la coordination** entre les producteurs à tous les échelons, **notamment avec les collectivités territoriales**
- Favoriser les échanges, fédérer l'innovation, **animer l'écosystème** et être un lieu de **réflexion prospective**.

# Le rapport annuel



ACCUEIL LE CNIG COORDINATION PROSPECTIVE EXPERTISE



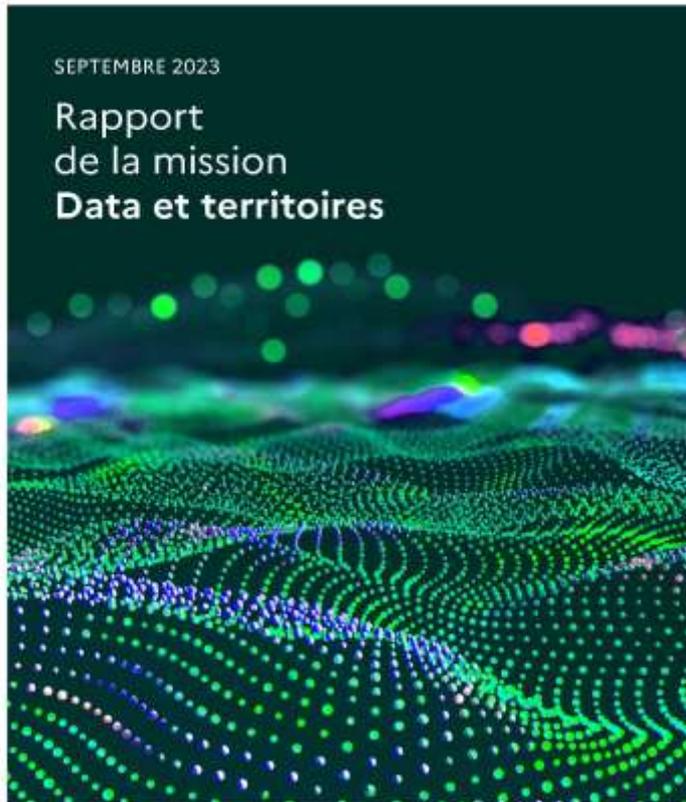
**RAPPORT  
ANNUEL  
2023**

**Le CNIG  
dans toutes  
ses dimensions**



# Le rapport Data & Territoires

  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES  
*Johann  
Lévesque  
Président*



- Mission confiée par S. Guérini à C. Hennion, M. Altounian et BM. Rapport remis le 9/11/23
- Mots-clés : gouvernance, mutualisation, standards, interopérabilité, espaces communs de données, acculturation, financement, confiance...

# Quel impact pour le CNIG ?

- **Recommandation n°1** : mettre en place des instances de gouvernance au niveau national et au niveau territorial (« comités territoriaux de la donnée »), espaces de collaboration, de coordination et de pilotage entre l'État et les collectivités territoriales.
- « les missions et le périmètre du CNIG pourraient être étendus de façon à assurer cette gouvernance au niveau national en prenant acte du fait que par essence, la donnée territoriale est une donnée géolocalisée »

# Les suites : niveau national

- Plénier du 5 décembre 2023 : décision d'étudier l'élargissement du champ d'intervention du CNIG à l'ensemble de la donnée territoriale, et de renforcer la coordination avec les territoires au sein du pôle de coordination avec les territoires pour appuyer les territoires qui souhaitent tester la création de comité territoriaux de la donnée (CTD).
- Lancement d'un [Groupe de travail « gouvernance de la donnée territoriale »](#). 7 réunions se sont tenues, production d'une note qui sera soumise au Plénier du CNIG le 10 décembre 2024.
- 3 régions pilotes pour créer des Comités territoriaux de la donnée : Ile-de-France, Occitanie, Pays de la Loire

# Les suites : niveau Occitanie

- Accord de la Région Occitanie et de la Préfecture de Région pour mettre en place un CTD qui élargira le champ d'activité du CRIG. **Les thématiques du CRIG seront portées par une commission du CTD.** Animation confiée à OPenIG.
- **Objectif** : renforcer la coordination des politiques publiques en optimisant l'accès et l'usage des données nécessaires à relever les enjeux de notre région.
- **Thématiques** :
  - suivi des objectifs de la COP régionale
  - développement de cas d'usage concrets
- Configuration regroupant les collectivités et les filières
- Lancement au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Recrutement à venir d'une personne pour l'animation.

# Autres actualités

- Adoption en décembre de nouveaux standards, dont l'adresse
- Etude économique de l'écosystème géonumérique
- [Colloque « Souveraineté et informations géolocalisées : le temps de l'action »](#)